

Protocole d'accord entre Urbaser et Joseph Paris établi le 01/03/2009

semaine	clé de bonus	Montant	Cumul	Date validation
36	préhension et transport d'un conteneur	20 000 €	20 000 €	04/09/2009
39	500 tonnes déchets sur la semaine soit env. 100t/j soit env 15 cont/ jour (maxi 20) à décharger sur la table n°1 + recharge des conteneurs vides sur camions	30 000 €	50 000 €	25/09/2009
41	1500 tonnes déchets sur la semaine soit env. 300t/j soit env 45 cont/ jour (maxi 60) à décharger sur la table n°1 / 2 / 3 / 4 en manuel + recharge des containers vides sur camions	20 000 €	70 000 €	09/10/2009
43	2500 tonnes déchets sur la semaine soit env. 500t/j soit env 75 cont/ jour (maxi 80) à décharger sur la table n°1 / 2 / 3 / 4 en manuel + recharge des conteneurs vides sur camions	20 000 €	90 000 €	23/10/2009
45	1 train court par jour (45 containers/j) 6/7 soit 2400 tonnes /sem à décharger en cycle semi auto - marche semi industrielle	25 000 €	115 000 €	06/11/2009
49	1 train court par jour (45 containers/j) + 1 train long par jour (90 containers/j) 6/7 soit 8000 tonnes /sem à décharger en cycle semi auto - marche industrielle, conformément au cahier des garanties souscrites	35 000 €	150 000 €	04/12/2009
			150 000 €	

Nota 1 : sur les semaines 36/37 on aura en co-activité la société SPIE GK pour faire les descentes eaux pluviales donc 2 x 8 maxi possible pour JP SA

Nota 2 : pour les semaines 36/37 il faudra aussi prévoir de couper les 300 m d'alim électrique, essais possibles de la file 30 à 15 de la GAR

Nota 3 : les pénalités contractuelles définies dans l'avenant n°2 seront décalées de 11 semaines, c'est-à-dire que la date mentionnée au paragraphe 12.5 pour les ponts porte-conteneurs est reportée au 07/12/2009.

Nota 4 : A partir de la semaine 39, priorité est donnée à la production. Les équipes de JP SA s'adapteront aux plans de transport des camions et des trains.

Nota 5 : JP SA s'engage à mettre en œuvre les moyens humains nécessaires pour respecter les jalons définis ci-dessus.



urbaser
environnement

URBASER ENVIRONNEMENT SAS

ZI de Fos sur Mer
Route quai Minéralier - Lieu Dit Caban Sud

13270 FOS SUR MER

02 92 35 40 - Fax 04 42 02 35 89

Urbaser

Joseph Paris

JOSEPH PARIS

SAS au capital de 1 600 000 €

1, boulevard Général de Gaulle - BP 610

44040 NANTES CEDEX 1

Tel : 02 40 38 55 60 - Fax 02 25 03 51

RCS Nantes B 603 600 500 - Siret 350 150 150 1